

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Janvier 2012

MENSUEL N° 153 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Editorial

Une année 2012 de ouf !

L'année 2012 que nous vous souhaitons excellente, sera certainement une année très chargée pour Wolu-Inter-Quartiers, particulièrement le premier semestre.

Outre les diverses missions habituelles que nous menons, nous aurons le plaisir d'organiser les 35 ans de Wolu-Inter-Quartiers. Une plaquette « anniversaire » sera publiée à cette occasion et, retenez déjà cette date, car pour marquer cet événement nous organiserons le 23 mars en fin de journée une soirée « académique » à la maison communale.

Mais, l'année 2012 est également une année électorale et ce sera donc l'occasion de faire le bilan de la législature passée et d'entrevoir les perspectives communales proposées par les différents partis pour les années à venir.

De plus, on entrevoit quelques dossiers importants qui seront sans doute mis prochainement à l'enquête publique.

Citons en premier lieu, le Plan Communal de Développement, véritable outil de planification pour les années à venir, attendu depuis de très nombreuses années et pour lequel, il faut le constater, les habitants n'ont pas du tout été associés alors que, par exemple, ils l'ont été pour le projet d'aménagement de la place Saint-Lambert, dont on attend l'enquête publique bientôt. Pourquoi dans un cas et pas dans l'autre ?

Enfin, nous attendons aussi les projets qui concernent la venue du tram 94 sur le boulevard de la Woluwe et sans doute l'extension du Woluwe Shopping Center.

Voilà de quoi occuper les membres des comités de quartiers et de notre association !

Bernard Devillers – Coordinateur

Urbanisme/Mobilité

Les jardinets de façade sauvés ? Chiche !

Un article récemment paru dans un quotidien a éveillé notre attention.

Pratiquement, la Commune de Jette annonçait qu'elle avait adopté une taxe plutôt dissuasive pour organiser la chasse aux propriétaires qui divisent leur bien sans permis d'urbanisme.

Ainsi, cette taxe de 200 € par mois, mais on paie d'office un semestre, soit 1 200 €, sera due tant que l'infraction constatée ne sera pas régularisée. C'est-à-dire jusqu'à ce que le permis soit obtenu (s'il l'est), mais pas simplement déposé !

Une volonté est de tendre vers une plus grande justice à l'égard de celui qui respecte les règlements.

D'après nos contacts, d'autres communes appliquent déjà ce règlement de taxe.

Donc, on peut imaginer que ce qui est possible à Jette pour une infraction en matière d'urbanisme devrait l'être également à Woluwe-Saint-Lambert et que ce qui est possible pour une matière particulière en urbanisme devrait être possible pour les autres matières en urbanisme.

Vous voyez certainement où l'on veut en venir !

Notre association lutte depuis de nombreuses années contre la transformation illégale des jardinets de façade en parking.

Parce que ces jardinets présentent une qualité esthétique réelle car ils mettent en valeur les façades des avenues woluwéennes et leur enfilade crée un ensemble de qualité. Un patrimoine historique par la présence d'éléments patrimoniaux, tels les murets et ferronneries. Un rôle

environnemental par la richesse biologique de ces zones : un petit morceau de nature tellement nécessaire à notre santé, sans parler de l'imperméabilisation des sols ! Et enfin, un tel aménagement privatise de fait la voirie publique en empêchant les autres automobilistes de stationner à cet endroit



Mais, presque toujours, malgré les procès verbaux dressés et les refus de la Commune de délivrer un permis d'urbanisme pour régulariser les situations existantes, le parquet ne suit pas le dossier et ainsi, la situation reste inchangée.

Avons-nous trouvé aujourd'hui un moyen pour lutter contre les situations existantes ? Nous l'espérons. Mais, si ce moyen s'avère applicable, il faudra évidemment que la Commune ose l'utiliser.

Car, pénaliser un propriétaire qui subdivise sans autorisation son bien provoquera peu de remous tandis que « mettre au pas » les nombreux propriétaires qui ont transformé sans permis leur jardinets, provoquera certainement de vives tensions (on ne touche pas à mon automobile !), et cela, à quelques mois des élections.

Cette possibilité de lutte sera évoquée lorsque nous nous adresserons aux partis politiques dans le cadre de notre mémorandum en vue des élections communales.

Bernard Devillers

Le « petit » patrimoine



Les sous-sols

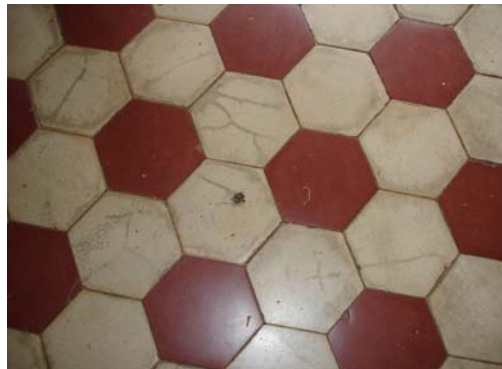
Les soubassements jouent un rôle de révélateur social. Ils marquent la distinction entre le sous-sol réservé au service et le niveau noble.

Les « souterrains » abritent les pièces de service, cuisines, laverie, caves diverses et débouchent à l'arrière sur une cour basse. Le sol est recouvert de carrelages ou de mosaïques posés sur une chape de ciment. Les faïenceries du sol et des murs sont d'un entretien aisé.

Répondant à des fonctions précises, les caves, sont baptisées garde-manger, caveau à vins, bac à charbon, dépôt de bière, réserve de pommes de terre, et chacune d'entre elles reçoit un équipement spécifique en fonction de l'usage auquel elle est destinée. Toutes doivent être correctement ventilées et peu éclairées.

Salaisons, conserves et bocaux sont alignés sur des étagères et les fruits frais sont rangés sur des claies. La cave à vins est une seule pièce, elle est soigneusement isolée du reste des « souterrains ». La cave à charbon se révèle aussi indispensable, une trappe ménagée dans le trottoir permet son approvisionnement depuis l'extérieur.

Geneviève Vermoelen



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

Environnement

Décroissance/résilience

Un retour en arrière ?

La voie de l'avenir ?

Je vais tenter bien modestement au cours de cette année nouvelle, de développer chaque mois, le concept de décroissance/résilience. Celui-ci devra être le nouveau mode de développement de nos sociétés si, du moins, elles entrent en résilience face à la crise énergétique qui se profile à très brève échéance.

Il est évident que l'épuisement de l'or noir qu'est le pétrole va engendrer un chaos indescriptible puisque ce dernier est le moteur de notre économie, de notre mobilité et de notre alimentation sans passer pour autant sous silence le réchauffement climatique et ses dérives y liées. Il y va tout simplement de la survie de l'homme sur cette planète.

Le rêve n'est plus possible, des limites objectives sont posées par les données irréversibles du bouleversement climatique et de l'épuisement avéré des ressources fossiles (pétrole, gaz naturel) et minérales (uranium notamment).

En préambule quelques exemples frappants de ces dérives :

- Les activités humaines émettent dans l'atmosphère autant de dioxyde de carbone en 3 à 5 jours à peine que l'ensemble des volcans de la planète peuvent le faire en un an ; (Terrance Gerlach, un géochimiste américain).
- L'homme consomme, engloutit lui seul, plus de chair que tous les animaux ensemble n'en dévorent ; il est donc le plus grand destructeur, et c'est plus par abus que par nécessité ; (Buffon 1707-1788) Histoire naturelle, extrait de l'article sur le bœuf (le monde des livres, 16 mars 2007).
- L'élevage industriel est une véritable usine à injustices : en effet, plus d'un tiers de la production mondiale de grains sert à nourrir le bétail plutôt que les humains.
- L'élevage hors sol requiert sept fois la superficie de l'Europe en espace dédié, dans les pays du Sud, à la production de fourrage pour le bétail du Nord.
- Toutes les 5 secondes, un enfant de moins de 10 ans meurt de faim tandis que des dizaines de millions d'autres et leurs parents

avec eux, souffrent de sous-alimentation et de ses terribles séquelles physiques et psychologiques ; (Jean Ziegler dans son dernier ouvrage « destruction massive »).

C'est à cette sortie du paradigme « économiciste » et capitaliste que nous invite le mouvement de la « décroissance ». La crise est là, des milliards de gens en souffrent, un grand changement a commencé. Comment nous préparer, non à la subir passivement, mais à en profiter comme d'une opportunité de changement.

La décroissance est une contre-proposition au système productiviste, (aujourd'hui exclusivement néolibéral) dans son ensemble. Cette option est tout simplement logique ; son intérêt pour la collectivité et pour la survie de la planète et de ses habitants relève du bon sens.

Ce qui est visé, c'est l'abolition de la croissance en tant que dogme de l'augmentation du produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est-à-dire la croissance de ce que l'on peut faire entrer dans le circuit marchand.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, aujourd'hui, le progrès passe par la décroissance.

Il convient ici de rappeler le très beau discours de Robert Kennedy (écrit probablement par John Kenneth Galbraith), prononcé quelques jours avant qu'il soit assassiné.

« Notre PIB comprend aussi la pollution de l'air, la publicité pour les cigarettes et les courses des ambulances qui ramassent les blessés sur les routes. Il comprend la destruction de nos forêts et la destruction de la nature. Il comprend le napalm et le coût du stockage des déchets radioactifs. En revanche, le PIB ne tient pas compte de la santé de nos enfants, de la qualité de leur instruction, de la gaieté de leurs jeux, de la beauté de notre poésie ou de la solidité de nos mariages. Il ne prend pas en considération notre courage, notre intégrité, notre intelligence, notre sagesse. Il mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue ».

Le problème en fait n'est pas de convaincre les gens que le

« toujours plus » n'entraîne pas un bien-être supérieur, mais que ce même bien-être peut souvent être atteint avec moins car, dans notre tradition, moins n'a jamais été synonyme de mieux.



Les pratiques de décroissance sont plurielles et il y a place pour une grande diversité, tant au niveau collectif qu'individuel. Celles-ci concernent l'autoproduction de biens, la prestation de services, la sobriété énergétique, le refus de l'obsolescence, la réduction de toute forme de gaspillages qu'ils soient alimentaires et/ou énergétiques ; jusqu'à présent, presque toutes les propositions pour tenter de s'orienter vers cette sobriété raisonnable ont été rejetées sous la pression des lobbies concernés ; et pourtant, il est quasiment acquis que l'on ne pourra pas faire l'économie d'un changement de système.

Il faut réussir à faire coïncider le choix individuel et le choix collectif.

C'est pourquoi, cette année d'élections communales et provinciales, est une opportunité à saisir afin de tenter d'infléchir de nouveaux comportements et de rassembler des propositions et/ou revendications citoyennes au niveau local à destination des futurs élus. Rappelons que notre Commune s'est inscrite à l'agenda 21 local ; c'est le moment de faire coïncider les bonnes paroles aux actes.

Nous en détaillerons quelques unes dans nos prochains articles.

Plus que jamais, c'est la multiplication des actions locales qui pourra influencer sur cette crise globale. Soyons acteurs et créateurs d'un autre monde.

Béatrix Tilquin.

Membre des comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri et administratrice de Wolu-Inter-Quartiers.

Cherchons propriétaire de poubelles !

A l'arrière d'un immeuble des Pléiades, se trouve un petit triangle de verdure bien agréable si ce n'était que les poubelles pourtant très lourdes, mais certainement pas fixées convenablement, au sol, subissent les assauts du vent (?) et d'autres quidams !

Nous avons recherché en vain les heureux propriétaires de ces boîtes à propreté. Hélas, la Commune et l'Habitation Moderne font pour l'heure un désaveu de « paternité ».



Sachant que le vandalisme appelle le vandalisme, nous demandons à ces deux organismes un effort de mémoire et une intervention efficace et durable dans les plus brefs délais. D'avance, merci !

Des trottoirs plus verts !

Cela nous a échappé lors de l'enquête publique pour la rénovation des trottoirs de l'avenue Herbert Hoover, mais on voudrait savoir pourquoi la Commune fait le choix d'un aménagement très minéral pour de très larges trottoirs de plus de quatre mètres, alors que l'on pourrait mettre plus de zones perméables pour les parties qui ne se trouvent pas en face d'un garage.

En plus du risque évident de voir s'y garer des voitures, il reste que ce type d'aménagement participe à une imperméabilisation générale accrue des sols au fil du temps. Régulièrement sujette aux inondations, la Commune devrait pourtant profiter de toutes les opportunités pour mettre en place de nouvelles solutions, même petites, pour limiter un tant soit peu les conséquences des fortes pluies. Et même si l'avenue Herbert Hoover ne subit pas d'inondation, on parle ici de solidarité du bassin versant avec les habitants qui se retrouvent à chaque gros orage, les pieds dans l'eau.

Evidemment, le choix de la commune voisine demandera plus d'entretien, mais il faut savoir ce que l'on veut et une des nuisances à combattre dans la commune, ce sont bien les inondations. Et puis, nous avons une équipe compétente de jardiniers qui pourraient nous arranger ces nouveaux parterres aux « petits oignons ».

A envisager pour d'autres aménagements ?



L'avenue Herbert Hoover sur la photo de gauche à comparer à un exemple trouvé dans une commune voisine.

SAMEDI 18 FEVRIER A PARTIR DE 19H SOIREE DE CARNAVAL & BUFFET

LE PLUS BEAU DEGUISEMENT RECEVRA UN LOZ
DEGUISEMENT - 1ER VERRE GRATUIT
MUSICALE
ANIMATION
CHILLENNE

Cartes en prévente disponibles au prix de € 10 chez :

Marie-Jeanne Denié : 33 av. Jespers, 0495.69.76.10 & 02.772.06.79

Jeanne Nicolas : 49 av. Wolvens, 02.772.05.97 & 0494.28.24.98

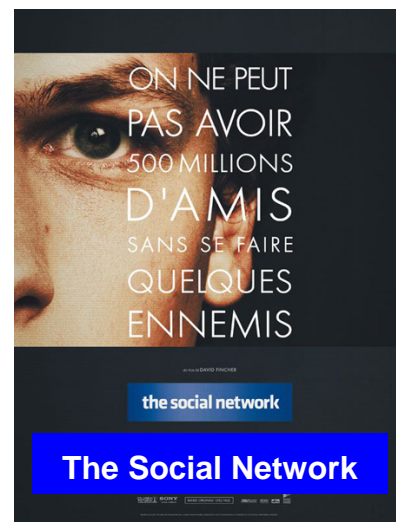
Des cartes repas seront disponibles le jour-même
au prix de €11 à la salle communautaire.

Lieu : À la salle communautaire (72, avenue Wolvens ; parking du 49, Avenue H. Lafontaine)

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES HABITANTS & LE COMITÉ DE QUARTIER
AVEC LE SOUTIEN DU 150th PROJET DE COHESION SOCIALE

Ciné-Club New-Cubitus

Le vendredi 10 février à 20 h 30



1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl

PAF : 3 € - Info au 0477/54 65 01

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

